

Les « Amis de Ramatuelle » sont en phase avec la municipalité

Les adhérents présents, en petit nombre, à l'assemblée générale des « Amis de Ramatuelle » qui a eu lieu jeudi soir au complexe Albert-Raphaël, ont été sages comme des images. Ils ont voté, presque d'une seule main (1 vote contre) l'élection des neuf membres du conseil d'administration. Financièrement parlant, tout va bien avec 23 407 euros en caisse. Il fut ensuite question de sécurité avec les conseils du major Robinet, de la gendarmerie de Saint-Tropez qui indiqua une hausse des vols de l'ordre de 10 à 20 %.

Noël Arizzi, président du Comité communal des feux de forêts, parla incendies mais aussi inondations. Un exposé intéressant sans pour autant enflammer l'assistance.

L'évocation ensuite de la loi Alur (dite Duflot) douça l'auditoire du fait de la crainte d'une urbanisation massive des abords de la commune. Puis Les Combes et sa centaine de logements en faveur des Ramatuellois et le devenir de Pampelonne apportèrent un point final consensuel.

G. C.



L'assistance et ci-dessous le bureau avec au micro le président, Pierre Grange, le maire, Roland Bruno, au fond et, au centre, le major Robinet - à sa gauche la responsable du service urbanisme Emmanuelle Bozom et Noël Arizzi (CCFF), à sa droite le vice-président Gérard Alexandre.

(Photos G. C.)

